SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU

siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer

Ksar - Nouakchott- Mauritanie

BP: 355 - Tél: (00 222) 45 25 67 83/ FAX: (00 222) 45 25 39 95

R.C.:N°35699/NIF 30500075 E-mail:somelec@somelec.mr



02-07-2024 Date:

Page: 1/1





Travaux des génies civils

DA Nº 197-07/DP/2024 du 04/06/2024

Date d'ouverture : Lundi 15 Juillet 2024 à 12:00

Objet: Appel d'offres

Description : Réhabilitation du bâtiment de la direction de production

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	Réhabilitation du bâtiment de la direction de production suivant le cahier de charges ci-joint	U		1
1	suivant le cahier de charges ci-joint NB : - La visite du lieu est obligatoire Voir le cahier	de charges ci-	-ioint	1

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : Bâtiment de la direction de production
- 4) Délai de execution : Voir le cahier de charges ci-joint
- 5) Votre offre (technique et financière) en deux copies doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 15 Juillet 2024 à 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un code fournisseur SOMELEC ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE SPT / Groupe-SOMELEC

DIRECTION CENTRALE DE PRODUCTION ET TRANSPORT DIRECTION DE PRODUCTION

CAHIER DE CHARGE RELATIF A LA REHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA DIRECTION DE PRODUCTION





CAHIER DES CHARGES

La SOMELEC lance ce cahier de charges de prestation de service de la réhabilitation du bâtiment de la Direction de Production, DA n° 197-07/DP/2024, auprès de ses fournisseurs spécialisés dans le domaine de réhabilitation des bâtiments :

La Direction de Production: Elle se situe à ARAFAT en face du carrefour 3 poteaux. Les matériels et les produits nécessaires pour réaliser les travaux de réhabilitation du bâtiment sont à la charge du soumissionnaire.

Les caractéristiques du bâtiment : Le bâtiment est un immeuble de 2 étages.

Le soumissionnaire postulant devra :

- Acquérir des connaissances et expériences approfondies dans le domaine de réhabilitation des bâtiments.
- Disposer d'un équipement approprié à l'exécution des travaux requis,
- Présenter des certificats ou attestations valides par des sources dont été exécutés des travaux similaires,
- Préciser son offre pour la réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment selon ses compétences et aptitudes dans ce domaine.
- La vitesse d'exécution des travaux doit être exprimée par un délai à préciser.

Description des services à fournir :

I- Les travaux demandés pour la réhabilitation du bâtiment de la Direction de Production sont :

- 1- Réhabilitation de la peinture de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment.
- 2- Réhabilitation des portes gâtées, leur serrure et repeindre toutes les portes.
- 3- Réhabilitation des fenêtres et les moustiquaires de protection.
- 4- Réhabilitation des WC et les accessoires.
- 5- Réhabilitation de l'éclairage du bâtiment.
- 6- Réhabilitation de l'éclairage de la cours de la direction.





- 7- Réhabilitation du suppresseur d'eau, du bassin, ses accessoires et le circuit d'eau.
- 8- Faire l'ensemble des essais nécessaires après les travaux.

II- Type de peinture demandée :

La peinture à l'huile et à l'eau à utiliser doit être d'une qualité de longue durabilité, de norme internationale ISO12944.

III- RAPPORT:

Le soumissionnaire doit établir une liste des matériels changés et des produits utilisés pendant l'exécution des travaux dans un rapport détaillé de fin des travaux.

IV- GARANTIE:

Le soumissionnaire retenu devra exécuter les phases contractuelles d'activités à savoir :

-Une garantie de six (6) mois à partir de la date de réception des travaux, est exigée de tout soumissionnaire.

Pour sa part, la SOMELEC, représentée par le Directeur de Production, se chargera du suivi et du contrôle de la qualité et de la bonne exécution des travaux.

Directeur Central de Production et du Transport